

**ESG**

Trois lettres  
pour un  
engagement

p.2

**PLACEMENTS**

Comprendre  
une performance  
financière

p.6

PORTRAIT D'ENTREPRISE

**L'Institut Florimont**  
dans un monde  
qui change

p.4

# Bleu Horizon

## #06



# ESG : trois lettres pour un engagement

**Les principes du développement durable sont liés aux valeurs de la CIEPP. La Caisse considère que sa responsabilité sociale revêt une importance particulière et elle intègre les préoccupations environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG) dans ses activités (Extraits de la charte d'entreprise adoptée par le Conseil de fondation).**

En 2011, la CIEPP a adhéré à Ethos et, dans la foulée, à l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse). Aujourd'hui, l'EEP Suisse, qui groupe 132 caisses de pension, a engagé un dialogue actionnarial avec les instances dirigeantes des 150 plus grandes entreprises cotées en Suisse pour une meilleure prise en compte de leur responsabilité environnementale et sociale.

## «La question du changement climatique compose la majorité des actions»

En octobre 2016, la CIEPP a franchi une étape supplémentaire en contribuant avec Ethos et cinq autres caisses de pension à la création de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International), avec la conviction qu'un dialogue constructif et un engagement actionnarial international sont les démarches les plus efficaces pour représenter les intérêts de ses affiliés et pour promouvoir les valeurs ESG. L'expérience accumulée de l'EEP Suisse le prouve : engager le dialogue avec les sociétés permet d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires.

L'Ethos Engagement Pool International, qui s'est pleinement déployé en 2017, a donné le jour à 12 initiatives in-

terpellant 318 sociétés. Sept d'entre elles portent sur l'engagement climatique, trois sont liées à des enjeux sociaux et deux à des questions de gouvernement d'entreprise.

Concrètement, sur le plan climatique, les membres de l'EEP International – désormais au nombre de 24 – ont engagé le dialogue auprès de 106 sociétés américaines fortement émettrices de gaz carbonique pour leur demander d'introduire des objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> compatibles avec une limitation du réchauffement climatique à 2 degrés. Dans le cadre de Climate Action 100+, l'EEP et un grand nombre d'investisseurs internationaux se sont adressés aux 100 principaux émetteurs de gaz à effet de serre pour qu'ils engagent des mesures systémiques de réduction. Autre action en 2017 : avec d'autres investisseurs, la CIEPP a envoyé une lettre à 62 banques dans le monde les appelant à s'engager davantage dans la lutte contre le réchauffement en finançant la transition vers une économie faible en carbone.

Les initiatives sur la question du changement climatique composent la majorité, mais non l'exclusivité des actions. Sur les questions sociales, la CIEPP s'engage à améliorer la chaîne d'approvisionnement dans le secteur textile. À la suite de la tragédie du Rana Plaza en avril 2013, l'«Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh» a créé un cadre contraignant d'une durée de cinq ans pour effectuer des inspections d'usines afin d'identi-

fier et de corriger des défaillances en matière de sécurité au travail. En 2017, les membres de l'EEP International ont écrit une lettre aux sociétés de l'industrie du textile signataires pour prolonger cet accord aussi longtemps que nécessaire et pour remédier aux problèmes restants.

La CIEPP a aussi pris plusieurs initiatives pour exercer, à l'instar de ce qu'elle fait depuis longtemps en Suisse, ses droits de vote à l'échelle européenne ou pour soutenir des résolutions d'actionnaires. Si pour certains véhicules de placement l'exercice des droits de vote en direct n'est pour l'heure pas possible, la CIEPP encourage les gérants des fonds où elle investit à clarifier leurs lignes directrices de vote, à exercer et à publier leurs votes.

Tout cela s'inscrit dans la démarche CIEPP : avoir une vision à long terme, engager le dialogue, exprimer ses positions à travers le vote.

## Dates clés

- **2005** Première directive sur les droits de vote
- **2007** Adoption large de la gestion indicielle
- **2011** Adhésion à Ethos
- **2011** Adhésion à l'Ethos Engagement Pool Suisse
- **2012** Accès aux analyses des assemblées générales des entreprises du Swiss Market Index (SMI)
- **2014** Extension aux 100 plus grandes sociétés du Swiss Performance Index (SPI)
- **2016** Adhésion et membre fondateur de l'Ethos Engagement Pool International
- **2017** Accès aux analyses des assemblées générales des 100 plus grandes entreprises MSCI Europe (ex-Suisse)
- **2018** Début du vote en direct pour les actions européennes



### Un bilan en forte hausse

Le bilan de la CIEPP a fortement augmenté en 2017, en hausse de plus de 800 millions de francs. Les deux principales raisons sont la performance réalisée sur les placements (+9,55%) et l'important cash-flow (voir ci-dessous).

### Des cash-flows très importants

En 2017, la CIEPP a enregistré un cash-flow de 273,5 millions de francs (195 millions en 2016).

Le cash-flow d'une caisse de pension est à la fois un indice de bonne santé et un carburant pour l'institution. Ces cash-flows favorisent l'application de la stratégie définie et orientée à long terme.

Le cash-flow, ce sont les entrées nettes de fonds, c'est-à-dire le différentiel entre, d'une part, les cotisations et prestations d'entrées (cotisations, rachats, apports de libre passage, remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce) et, d'autre part, les dépenses liées aux prestations et versements anticipés (rentes payées - retraite, invalide, survivant -, prestations en capital, versements pour l'accession au logement et divorce) et les frais d'administration de l'institution.

273,5 millions



### Accession à la propriété du logement

En 2017, la CIEPP a enregistré 239 retraits pour l'encouragement à la propriété au logement (EPL) (17,6 millions de francs), soit l'utilisation de tout ou partie de l'avoie de prévoyance pour un achat immobilier ou la construction dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement.



→ Ignace Jeannerat

Responsable de l'information de la CIEPP

### Limitation au retrait du capital ?

Les réformes liées à la retraite ne s'arrêtent pas. Début mars, le Conseil fédéral a proposé au Parlement un nouveau plan pour l'AVS, après l'échec de Prévoyance 2020. Le volet consacré au 2<sup>e</sup> pilier est, lui, en discussion avec les partenaires économiques.

En attendant, les parlementaires fédéraux décortiquent le projet de révision des prestations complémentaires qui a pour objectif d'optimiser ce système d'aides, de le débarrasser de certaines incitations négatives et de freiner la forte croissance des dépenses. Cette révision a des impacts sur la prévoyance professionnelle. Ce qui ne manque pas d'ajouter de la confusion dans un dossier déjà complexe. La réforme veut notamment restreindre le droit d'utiliser le capital pour acquérir son logement, créer son entreprise ou partir à la retraite.

Après réflexion, le Conseil fédéral a décidé le maintien de la possibilité d'utiliser l'avoie de prévoyance pour acquérir un logement. En revanche, il souhaite interdire les possibilités de versement en capital au moment de la retraite ou lors du lancement d'une activité lucrative indépendante.

En mai 2017, le Conseil des États a validé la restriction du retrait en capital de la part obligatoire à l'heure de la retraite. Dans cette idée de « responsabiliser », il supprime cette liberté de choix donnée aux assurés, mais maintient avec une limite l'accès à ce pécule pour les indépendants. En mars 2018, le Conseil national a rejeté toutes les limitations proposées au retrait du capital retraite, consacrant sa volonté de réforme à d'autres économies dans les prestations complémentaires.

À présent, il faut mettre fin à ces divergences. Voir même faire une pause dans cette discussion pour la traiter dans le cadre de l'adaptation de la loi sur la prévoyance professionnelle. Une vue d'ensemble ne serait-elle pas plus judicieuse ?



Florimont met un accent fort sur les langues étrangères et les matières scientifiques.

## PORTRAIT

# Florimont dans un monde qui change

**L'institution genevoise est une école privée, mixte, catholique, mais ouverte à toutes les religions. Trois cents collaborateurs accueillent, entourent et forment près de 1500 élèves âgés de 3 à 18 ans.**

par Ignace Jeannerat

**T**radition et modernité. Sean Power, directeur depuis 2004 de l'Institut Florimont, au Petit-Lancy (GE), met constamment en lien les valeurs traditionnelles de l'établissement avec son évolution. «Florimont», pose-t-il d'emblée, «est un carrefour entre la tradition et la modernité. Nous sommes fiers de notre passé, mais résolument tournés vers l'avenir.

Notre ambition est de préparer nos élèves aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, de leur donner les meilleures chances pour intégrer le monde qui les attend. Préparer les défis du XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas qu'une question d'outils technologiques, quand bien même ils sont très présents à Florimont. Nous mettons un accent fort sur les langues étrangères et les matières scientifiques, et sur ce qu'on appelle

les compétences d'apprentissage du XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir la flexibilité, la capacité à travailler alternativement en groupe et de manière autonome, la créativité, la communication, l'apprentissage au changement.»

Enraciné à Genève, Florimont a été fondé par les Missionnaires de Saint-François de Sales en 1905. L'Institut est aujourd'hui une association à but non lucratif. La congrégation, gardienne des orientations, demeure propriétaire des lieux ; les résultats annuels sont réinvestis à 100 % dans la réalisation du projet pédagogique.

### En dates

- **1905** Fondation de Florimont par les Missionnaires de Saint-François de Sales
- **1995** L'Institut est désormais dirigé par des laïcs
- **2006** Florimont devient exclusivement un externat
- **2013** Inauguration de la nouvelle école maternelle

## En chiffres

**1487** élèves

de 3 à 18 ans inscrits en 2017-2018 dans les niveaux maternelle, primaire, cycle et secondaire II.

**60** nationalités

représentées à Florimont.

**300** collaborateurs

engagés par l'Institut Florimont. Soit la moitié appartenant au corps enseignant, mais aussi les chauffeurs scolaires, le personnel de cantine et d'intendance, les animateurs d'activités extrascolaires, etc.

**3** types de cursus:

- depuis les origines de Florimont, le baccalauréat français (ES, S);
- depuis 1942, la maturité suisse (avec option bilingue français/anglais);
- depuis 2014, le baccalauréat international (IB), offrant un accès encore plus direct aux universités nord-américaines.

**47** activités extrascolaires

possibles à Florimont, de l'astronomie au cours de zumba.



Florimont est une école «glocale», dit Sean Power, formé à Londres et à Lyon et Genevois depuis 1986. «Nous nous adressons à une population majoritairement locale. Nos élèves sont d'ici, du canton et du bassin lémanique, enfants de familles ouvertes sur le monde. 90% de nos élèves sont réinscrits d'une année à l'autre. Nous sommes donc une école suisse, à la base francophone, mais forte en langues étrangères vivantes dès les petites classes (anglais, allemand, espagnol, italien et chinois, ndlr), et heureuse de proposer une filière bilingue français-anglais, tant il est impossible aujourd'hui d'être monolingue.»

Avec plus de 110 ans d'existence, l'établissement aurait des dizaines d'épisodes passionnants sur les étapes franchies à faire valoir – in-

## « Un maillon de la prospérité de Genève »

Sean Power est également, depuis 2014, président de l'Association genevoise des écoles privées, une constellation de 44 établissements. « Il y a une concurrence réelle, mais loyale, entre établissements. Chacun a son identité, son projet pédagogique et sa manière de communiquer, mais nous partageons beaucoup ensemble. Les écoles privées ont un rôle important et sont un maillon essentiel de la prospérité de Genève. Nous accueillons plus de 13 000 élèves, soit 17% des enfants scolarisés dans le canton. L'enseignement est, avec le logement, en tête de liste des préoccupations de la population. S'il y a autant d'écoles, c'est que les familles adhèrent à l'offre de ces écoles et constatent les plus-values apportées. »

ternat puis externat, mixité, laïcisation, multiplication des filières, cohabitation d'une soixantaine de nationalités et de croyances diverses –, mais ce sont les valeurs de Florimont que le directeur met en avant: «La tradition, pour moi, c'est le respect de nos racines et la culture de nos valeurs humanistes: respect de l'autre et d'opinions différentes, tolérance, ouverture, solidarité, rigueur dans le travail et créativité.» Le directeur entend que ces valeurs ne soient pas que des mots. «Il est facile d'afficher des valeurs, mais elles doivent être traduites et concrétisées dans la vie quotidienne de l'établissement.» À tous les étages, jusque dans son bureau où il se lève systématiquement pour accueillir un élève.

Être chef d'un établissement à la réputation d'excellence – «le directeur n'est pas seul, il y a une équipe», souligne Sean Power –, c'est à la fois répondre aux attentes des familles, trouver des collaborateurs «bien formés et spécialisés dans les diplômes que nous offrons», avoir des infrastructures et un campus optimaux. «Le plus grand défi», dit-il, «c'est de faire évoluer l'Institut en restant fidèle à ses valeurs et à sa mission. Quelle sera, par exemple, l'attente des générations Y et Z devenues demain parents, sur la façon d'apprendre à l'école?» Encore une fois, racines et avenir...

### Et la prévoyance ?

L'Institut Florimont est affilié à la CIEPP depuis très longtemps. Pour retrouver trace de la première convention, il faut remonter de logiciels en bases de données. La relation avec la FER Genève existe depuis 1958 et avec la CIEPP depuis les débuts de la fondation de prévoyance. «C'est donc une relation de longue

date, continue, solide. La CIEPP est attentive à nos besoins et à nos spécificités», confie Sean Power.

Monique Jon, responsable des ressources humaines de Florimont, complète: «Nous avons avec la CIEPP des relations opérationnelles, professionnelles et efficaces. C'est une caisse à la fois solide et sérieuse. Nous pouvons compter sur des interlocuteurs qui nous apportent les réponses adéquates. Il est important pour nous que la CIEPP puisse répondre directement à nos collaborateurs et leur apporter des conseils personnalisés et adaptés à l'évolution de leur carrière.»

La direction de l'Institut porte une attention particulière à l'information sur la prévoyance. Elle s'attache à communiquer régulièrement et à sensibiliser les collaborateurs, particulièrement les enseignants plus rétifs aux contingences administratives et les plus jeunes employés souvent distants envers les préoccupations de la retraite.

# Une clé pour comprendre les performances

La performance financière est souvent un mot-valise. Derrière un résultat, il y a la part en lien avec l'état de l'économie et l'impact des valorisations boursières.

En 2017, la CIEPP a réussi une performance de placement de 9,55%, un résultat sensiblement au-dessus de l'indice Pictet LPP40 et des baromètres des caisses de pension publiés par UBS et Credit Suisse. Si le résultat est très positif, il faut le lire avec du recul.

**«Sur le long terme, la performance des marchés converge vers la performance économique réelle»**

C'est une performance calculée à un instant T, soit le 31 décembre 2017. Pour rappel et de manière simplifiée, les caisses de pension sont soumises à des normes comptables qui exigent une comptabilisation de

leurs actifs à la valeur de marché. Ces 9,55% en 2017 (9,3% pour l'allocation stratégique) sont donc le reflet, d'une part, de la performance économique des entreprises et, d'autre part, des changements de valorisation boursière.

Pour comprendre cette distanciation, tournons-nous vers Mohammad Reza Nadjafi, administrateur de MBS Capital Advice, conseiller en investissement de la CIEPP.

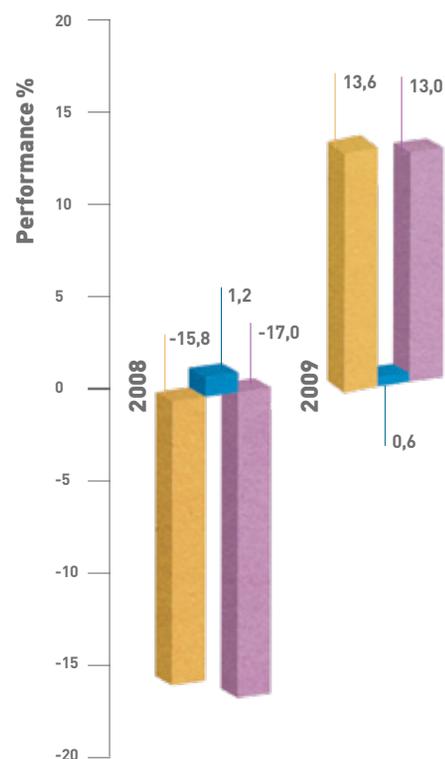
MBS Capital Advice décompose la performance financière en composante fondamentale et en composante due aux changements de valorisation (voir graphique).

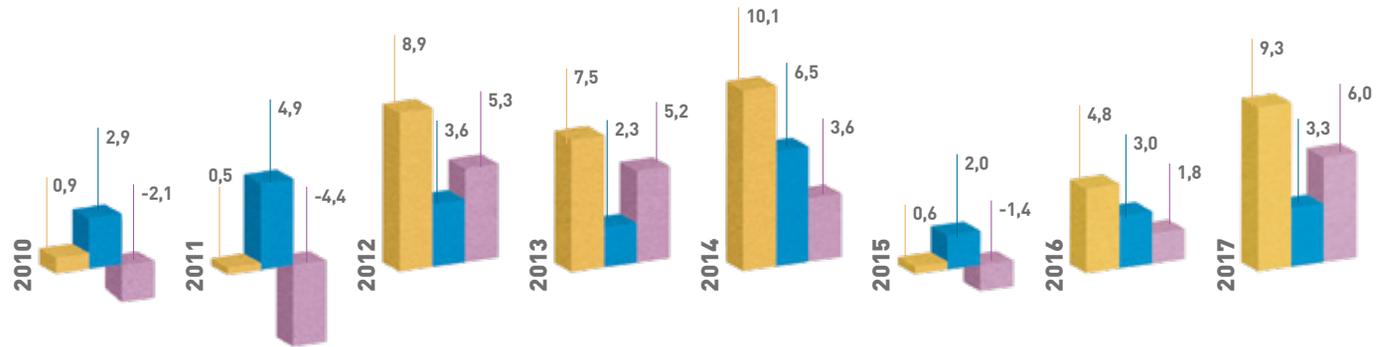
La performance fondamentale est générée par les actifs détenus; concrètement, les dividendes et leur croissance dans le cas des actions, les coupons des obligations ou les loyers des immeubles. Elle mesure donc la performance économique. Elle est plutôt régulière dans le temps. «C'est ce qui est vérita-

blement engrangé», dit Luc Abbé-Decarroux, vice-président du Conseil de fondation et président de la commission mobilière de la CIEPP.

La performance due aux changements de valorisation représente le changement de cours du titre pendant la période prise en considération en fonction de l'offre et de la demande. Cette évolution peut être très significative due au fait que quelqu'un offre un prix différent, à la hausse ou à la baisse, sur une courte période, sans qu'il y ait forcément une corrélation avec l'économie réelle. Concrètement, cette composante a été très positive en 2017, quasi plate en 2015 et très négative en 2008.

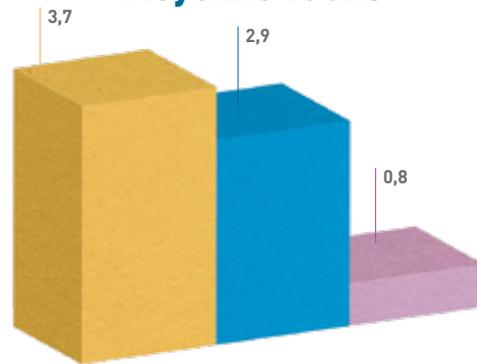
L'évolution historique des marchés montre que ces oscillations s'estompent sur une durée supérieure à dix ans. «Sur la période, la performance d'origine économique est stable: de 2,9% par an sur les dix dernières années (voir graphique, ndlr). Cela englobe les revenus et





**Moyenne 10 ans**

- Performance financière annuelle de l'allocation stratégique
- Performance fondamentale de l'allocation stratégique
- Changement de valorisation



leur croissance. Le reste, c'est le bruit des marchés», explique Mohammad Reza Nadjafi. «Sur le long terme, la performance des marchés converge vers la performance économique réelle. Donc, sur dix à vingt ans, il ne reste que la performance économique, le bruit a disparu.»

**«La force de la CIEPP, c'est cette vision à long terme»**

Cette analyse n'est pas propre à MBS Capital Advice. D'autres investisseurs l'ont mise en évidence dans différents travaux. Parmi eux, John C. Bogle, fondateur de Vanguard Funds, qui a observé le comportement des actions américaines sur cent dix ans !

Il a tiré de la constance des performances économiques, sauf dans les années 1930, des convictions : il faut investir sur le long terme en faisant attention aux coûts de gestion et avoir un portefeuille d'actions aussi diversifié que possible.

Pourquoi est-il intéressant de faire cette analyse qui dissèque la performance économique et l'augmentation de la valorisation des actifs ? «Pour une caisse de pension, c'est très important de savoir quelle est la performance économique hors bruit», explique Mohammad Reza Nadjafi. «Si on a pour mission de verser des rentes année après année, on ne peut compter que sur la performance économique. Pour engranger ces résultats, Il faut être investi, dans la durée, tout le temps, de manière large et diversifiée.»

Si, sur le très long terme, un investissement diversifié dégage des revenus stables, pourquoi s'astreindre à se réunir fréquemment au sein des commissions d'investissement ? Réponse de Luc Abbé-Decarroux : «C'est précisément pour partager et entretenir cette vision à long terme qu'il est important de se réunir et de valider régulièrement ce choix face aux aléas de la vie économique. C'est un choix conscient. Mais en tout temps, il faut être attentif. Pour notre commission, l'analyse de MBS pose un cadre. Il est de notre responsabilité de le confronter aux événements. La force de la CIEPP, c'est cette vision à long terme, cette capacité à se fixer un cap en se préservant des modes et des émotions, sans exclure des actions si nous identifions que des circonstances changent.»

## Paiements ISO 20022 : prêts pour le 30 juin !

C'est une révolution silencieuse, mais considérable à travers toute la Suisse. D'ici au 30 juin 2018, le procédé de paiement DTA ne sera plus accepté par les banques. Il sera remplacé par la norme internationale ISO 20022. Concrètement, toutes les entreprises qui effectuent leurs paiements par transfert de fichier auront remplacé ou adapté leur logiciel comptable. Car, à compter de cette échéance, seuls les paiements au format ISO 20022 seront validés en Suisse. Précision majeure: ce changement concerne aussi bien les payeurs que les émetteurs de factures.

Le trafic suisse des paiements se caractérise par une multitude de normes, procédures et formats. À titre d'exemple, le bulletin de versement se décline en sept variantes. L'objectif de l'harmonisation du trafic des paiements est de gagner en simplicité et en efficacité, en uniformisant toutes les structures de paiements entre les partenaires.

Comme des milliers d'entreprises, la CIEPP a préparé cette échéance et opéré les modifications pour que les relations de paiement avec ses banques partenaires se déroulent sans incident.

## Comment la CIEPP vote

Les caisses de pension suisses détenant des actions de sociétés anonymes siégeant ou cotées en Suisse sont tenues de voter sur certains sujets. Depuis de nombreuses années, la CIEPP exerce ses droits de vote en assemblée générale. Pour la troisième fois, elle publie un rapport complet sur l'exercice des droits de vote en Suisse avec indication de tous

les points approuvés ou contestés en assemblées générales en 2017.

L'an dernier, la CIEPP a exercé ses droits de vote dans 78 sociétés suisses, lors de 78 assemblées générales ordinaires et de quatre assemblées générales extraordinaires d'actionnaires. Au total, elle a statué sur près de 1700 résolutions. Ce rapport est accessible sur le site [www.ciepp.ch](http://www.ciepp.ch)

## Avoirs de libre passage non réclamés

Il est fréquent que les assurés oublient l'existence de leur avoir de libre passage, notamment après une courte période d'activité professionnelle ou lorsque, travailleurs étrangers, ils quittent définitivement la Suisse. L'Office fédéral des assurances sociales a publié ce printemps une brochure intitulée « Prestation de libre passage: n'oubliez pas vos avoirs de prévoyance! ».

Elle explique avec clarté aux assurés ce qu'est le libre passage, les situations dans lesquelles ils doivent s'en préoccuper et où s'adresser pour recevoir de l'aide s'ils pensent disposer d'un avoir de libre passage oublié.

Ici, nous vous donnons déjà réponse pour le dernier point: adressez-vous à la Centrale du 2<sup>e</sup> pilier à Berne qui entreprendra des recherches pour vous!

[www.sfbvg.ch](http://www.sfbvg.ch)

**NOUS  
SOMMES  
À VOTRE  
ÉCOUTE!**



**Vous accompagner  
pour une solution prévoyance,  
modifier votre plan,  
choisir de nouvelles prestations  
pour vous  
et vos collaborateurs,  
répondre à vos questions...**

### GENÈVE

Rue de Saint-Jean 67  
Tél. 058 715 31 11

### BULLE

Rue Condémine 56  
Tél. 026 919 87 40

### FRIBOURG

Rue de l'Hôpital 15  
Tél. 026 350 33 79

### NEUCHÂTEL

Av. du 1<sup>er</sup> Mars 18  
Tél. 032 727 37 00

### PORRENTRUJ

Rue de la Perche 2  
Tél. 032 465 15 80